

Communiqué de la Mission de France

L'évêque de la Mission de France et son Conseil s'associent à la protestation de nombreux catholiques contre la décision de l'archevêque de Récife, au Brésil, d'excommunier une mère et des médecins ayant décidé un avortement pour une fillette de 9 ans violée par son beau-père.

Bien sûr l'avortement est un acte de mort ; il inscrit dans la chair de celles qui l'ont vécu des blessures qui ne se fermeront peut-être jamais. Mais comment se peut-il que devant un tel drame, l'Église se soit manifestée pour juger et condamner plutôt que pour entrer en compassion et reconduire vers la vie ? Comment faire fi de la pratique pastorale traditionnelle de l'Église catholique qui est d'écouter les personnes en difficulté, de les accompagner et, en matière morale, de tenir compte du « moindre mal », en particulier dans les situations dramatiques et les cas extrêmes.

Quand on invoque la « loi de Dieu », comment oublier la tendresse de Jésus : « soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux » ?

Cette décision abrupte d'excommunier est inacceptable. Elle ne tient compte ni du drame vécu, ni du danger physique et moral encouru par cette enfant.

Nous le disons de toutes nos forces, en ce monde blessé, il nous faut faire surgir des attitudes d'espérance plutôt que d'enfermer dans des condamnations qui trahissent les chemins compatissants de l'amour miséricordieux.

Nous le disons fermement à tous ceux qui sont troublés, nous ne nous reconnaissons pas dans cette mesure et nous demandons qu'elle soit levée le plus vite possible.

Mgr Yves Patenôtre, évêque de la Mission de France et son Conseil.